

Consignes de tri

Emballages

À déposer en vrac



PAPIER, VERRE, SACS CONTENANT D'AUTRES DÉCHETS INTERDITS



Godets de semis, films transparents et sacs en plastique **vides**

Merci de votre contribution au recyclage !

Déchets verts



Fleurs et plantes fanées **sans pots**, terre végétale (terreau), feuilles mortes

Ces déchets seront transformés en compost. Merci de votre contribution à leur valorisation !

Déchèterie



Pots ou vases en verre, porcelaine, granit ou marbre, plaques, gravier, pots et coupelles en plastique **vides**

Ces déchets seront transformés en matériaux de remblais. Merci de votre contribution à leur valorisation !

Ordures ménagères



Mouchoirs, caches-pots, films plastiques décorés **sans pots**, rubans, nœuds, bougies, mousse, pipettes en plastique, fleurs artificielles

À déposer obligatoirement dans des sacs bien fermés

Appli Kyrielle



Kyrielle / Saumur Agglopropreté - 201 boulevard Jean Moulin - 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67

accueil@agglopropre49.fr

www.saumur-aggloproprete.fr



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Kyrielle
Vos déchets au quotidien